

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

#### Décision du 20 février 2025 portant agrément d'un organisme certificateur

NOR : AGRT2505142S

Par décision de la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire en date du 20 février 2025, l'agrément de CONTROL UNION INSPECTIONS France, 4-12, boulevard des Belges, 76000 Rouen, au titre des dispositions des articles D. 617-19 et R. 617-28 du code rural et de la pêche maritime, est renouvelé pour une durée de quatre ans à compter de la date de fin de validité de l'agrément prévue par la décision du 5 février 2021, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2029.